

46th DEAUVILLE AMERICAN FILM FESTIVAL | September 4 to 13, 2020

La clôture des inscriptions, à l'aide du formulaire d'inscription, est fixée au 17 juillet 2020. Deadline for submissions, using the entry form, is set to July 17, 2020.

ÉLIGIBILITÉ

Afin de pouvoir participer au 46e Festival du Cinéma Américain de Deauville (4 - 13 septembre 2020), les films devront remplir les conditions suivantes :

- être des longs métrages de fiction ou des films documentaires, ayant une durée supérieure ou égale à 75 minutes.
- être produits (majoritairement ou minoritairement) par une société basée aux Etats-Unis ou d'origine américaine.
- être inédit en France et n'avoir participé à aucune manifestation cinématographique importante en Europe, sauf décision contraire du Directeur du Festival.

Le Festival ne présente pas de courts métrages.

INSCRIPTION & RÈGLEMENT

La clôture des inscriptions, à l'aide du formulaire d'inscription, est fixée au 17 juillet 2020.

Le Festival ne demande pas de frais d'inscription.

Merci d'envoyer un lien de votre film à l'adresse email <u>jlasserre@lepublicsystemecinema.fr</u>, accompagné du formulaire d'inscription 2020 dûment complété.

Tous les films dont la langue parlée n'est pas l'anglais ou le français doivent être proposés avec des sous-titres anglais ou français.

Les films retenus devront être présentés à Deauville en version originale sous-titrée en français. Ce sous-titrage est à la charge des participants.

Tous les films sélectionnés seront présentés lors du Festival sur support DCP.

ANNONCE DE LA SÉLECTION

L'annonce officielle des films sélectionnés se fera fin août 2020. Les participants seront prévenus de la participation de leur film par email avant l'annonce officielle de la sélection.

ELIGIBILITY

To be eligible for the 46th Deauville American Film Festival (September 4 to 13, 2020), films must fulfil the following conditions:

- be a feature film or a documentary feature film of at least 75 minutes.
- be produced by an American (U.S. only) company (majority or minority production) or a company based in the United States
- have its French premiere in Deauville and have not been shown in a major European film festival. Exceptions can be made upon decision by the Festival Director.

The Festival does not select short films.

SUBMISSION & REGULATIONS

Deadline for submissions, using the attached entry form, is set to July 17, 2020.

There is no registration fee.

Please submit your film by sending a link to Jérôme Lasserre at the email address **jlasserre@lepublicsystemecinema.fr**, together with the completed 2020 entry form.

All non-English or French language films must be subtitled in English or in French.

When a film is selected for the Festival, it must be delivered in its original version, with French subtitles. Subtitling is at the applicant's charge.

All the selected films must be presented in DCP.

ANNOUCEMENT FOR SELECTED FILMS

The official announcement for the selection will be made in late August 2020. Those who are selected to participate will be notified by e-mail prior to the announcement.

Tel: +33 1 41 34 20 33 - Email: jlasserre@lepublicsystemecinema.fr

www.festival-deauville.com



FORMULAIRE D'INSCRIPTION - ENTRY FORM

Merci d'envoyer ce formulaire dûment complété accompagné d'un lien en streaming du film proposé à l'adresse suivante : Please send this entry form duly completed together with a streaming link of the submitted film to the following email address: ilasserre@lepublicsystemecinema.fr

INFORMATIONS REPRISES SUR TOUS NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION INFORMATION WILL BE PUBLISHED IN ALL OUR COMMUNICATION OUTLETS

Date limite d'inscription : 17 juillet 2020 Submission deadline: July 17, 2020

	, , ,
1. FILM	
Titre original Original title	
Titre français French title (if any)	
Long métrage Feature Film □	Documentaire Documentary Feature Film □
Année de production Year of produ	ction
Si le film est retenu, sera-t-il préser	nté en première : mondiale □ européenne □ française □ Non □
If the film is selected, will it be a:	world premiere European premiere French premiere None
Date de sortie du film aux Etats-Un	is Release date of the film in the USA
Festivals auxquels le film a déjà par	rticipé Previous Festival participation
Interdiction sur le territoire français	s - 16 ans □ - 12 ans □ tous publics □ pas encore décidé □
What is the French rating of the film,	, if any under 16 🗆 under 12 🗖 general audience 🗖 not decided or do not know 🗖
	VENTES SALES —
•	ompany
Nom du producteur Producer	
Tel E	mail
Site Internet Offical website	
	ld sales company (if any)
	mail
Site Internet Offical website	
B	
	ch distributor (if any)
	mail
Site Internet Offical website	
A	
Attaché(e) de presse du film en Fra	unce French Publicist (if any)
	mail

3. FICHE LECHNIQUE ET ARTI					
Réalisateur Director					
Tel					
Merci de joindre une biographie	e et une filmograp	hie du réalisate	ur Please ado	a biography and filmo	ography of the director.
Scénariste Screenwriter					
Directeur de la photographie l	Director of Photog	graphy			
Monteur Film Editor					
Compositeur Music Composei	ć				
nterprètes principaux Leading	g cast				
Merci de joindre un court syno					
4. CARACTÉRISTIQUES TECH	NIQUES TECHNI	CAL FEATURES			
	Running time Couleur Color			Noir et blanc Black and white □	
F ormat de projection Aspect F			1,85 🗖	2,35 Scope □	
Son Sound	Stéréo 🗖	5.1 🗖	7.1 🗖	Dolby Atmos □	Autre Other
Langue(s) parlée(s) dans le fil	m Spoken languac	ge(s) in the film.		, 	
5. SUPPORT DE PROJECTION		TEDIAL			
Le DCP fourni sera-t-il crypté En cas de livraison de DCP croour chaque serveur concern required for each servers. Responsable technique Techr	?Would you prov ryptés, il sera der é. If you choose to	ide an encrypted mandé aux part o provide an end	d DCP? Ou icipants de f crypted DCP,	ui Yes Non No l Fournir un KDM valide a KDM valid from Sep	e du 4 au 13 septembre inc etember 4 to 13 included wil
ГеІ	Email				
Valeur de l'élément en vue de	e l'assurance du fi	Im Value of the	material for i	nsurance (in Euros)	
Merci de se conformer au rè (frais d'envoi,). Please confo (shipping costs).	glement du Festi	val ci-joint pou	r plus d'info	rmations concernant	les supports de projection
6. ENGAGEMENT DE PARTICII	PATION PARTIC	IPATION AGREE	MENT		
Ayant droit prêtant le film rep	résenté par Right	: holder lending t	the film repre	esented by	
Nom de la société Company n	iame				
Nom Name		Fonctior	Position		
Геl	Email				
déclare être habilité par la soc de Deauville et s'engage à ne screening material of the film t	pas retirer le film	ı du Festival ded	lares to be e	mpowered by the prod	duction company to lend the
J'ai pris connaissance du règle have read the regulations of t					e la teneur.
Date	Sign	ature			

RÈGLEMENT DU 46° FESTIVAL DU CINÉMA AMÉRICAIN DE DEAUVILLE

Le Festival du Cinéma Américain de Deauville, dont la 46e édition se déroulera du 4 au 13 septembre 2020, a pour but :

- de développer l'intérêt du public français pour le cinéma américain, à travers la présentation de films inédits.
- d'offrir un cadre pour la présentation en première mondiale, européenne ou française de grandes productions américaines.
- d'aider à la diffusion et la promotion de films américains produits de manière indépendante sur le marché cinématographique européen.
- de célébrer le grand cinéma américain du passé, du présent et du futur à travers des rétrospectives et des hommages.
- de fournir un cadre agréable pour des échanges entre professionnels américains et français sur la célèbre côte normande.

Le Festival se compose des trois sections suivantes :

LES PREMIÈRES: section destinée à la présentation de productions américaines avant leur sortie en salles en France.

LA COMPÉTITION: section compétitive de 14 longs métrages de fiction destinée à révéler de nouveaux auteurs.

Un jury composé de personnalités du cinéma français attribuera le Grand Prix et le Prix du Jury.

Un autre jury - le jury Révélation - composé de nouvelles personnalités du cinéma français attribuera le Prix Révélation.

Un jury composé de critiques de cinéma attribuera le Prix de la Critique.

Le Prix du Public de la Ville de Deauville sera également attribué.

LES DOCS DE L'ONCLE SAM: section non compétitive dédiée aux longs métrages documentaires.

- 1. Pour pouvoir participer au Festival du Cinéma Américain de Deauville, les films devront remplir les conditions suivantes :
- a) être des longs métrages de fiction ou des films documentaires, ayant une durée supérieure ou égale à 75 minutes,
- b) être produits majoritairement ou minoritairement par une société basée aux Etats-Unis ou d'origine américaine.
- c) être inédit en France et n'avoir participé à aucune manifestation importante en France, sauf décision contraire du Directeur du Festival.
- 2. Les films présentés au Festival du Cinéma Américain de Deauville sont sélectionnés sous la responsabilité de **Bruno Barde**, le Directeur du Festival. Ce dernier se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus par ce règlement.
- 3. Chaque film sélectionné au Festival du Cinéma Américain de Deauville doit être présenté en présence de l'équipe du film. Le Directeur du Festival se réserve le droit de retirer un film de la sélection si l'équipe du film n'était pas présente.
- 4. Les films seront officiellement candidats lorsque le formulaire d'inscription, dûment rempli et signé, sera réceptionné par le secrétariat du Festival. Ce formulaire rempli constitue l'acceptation du règlement du Festival du Cinéma Américain de Deauville. La clôture des inscriptions est fixée au 17 juillet 2020.
- 5. Les sélections s'opèrent soit en organisant une projection (sous-titrage non nécessaire) pour le comité de sélection (la projection est à la charge du candidat), soit en faisant parvenir un lien du film au Secrétariat du Festival avant cette date.
- 6. Tous les films sélectionnés seront présentés sur support DCP. Les DCP ne doivent comporter que la version du film sans aucun logo de festivals au générique. Pour des raisons de sécurité, il est également demandé aux participants de fournir un second DCP ou un Blu-ray comme support de secours. Le Festival du Cinéma Américain de Deauville prend en charge le transport des éléments de projection de Paris à Deauville (et retour), ainsi que les frais de magasinage et d'assurance des copies du moment où elles sont remises au Festival du Cinéma Américain de Deauville jusqu'au moment où le Festival les lui remet pour retour à l'expéditeur, ou éventuellement à un destinataire désigné par lui. Afin d'éviter tout risque de détérioration, les disques durs doivent être livrés dans une mallette de transport adaptée. Les éléments de projection seront réexpédiés à leurs détenteurs à leurs frais dans un délai de 2 semaines après la fin de la manifestation. Dans le cas où il serait demandé au Festival de conserver un élément de diffusion au-delà de ce délai, il sera autorisé à réclamer au propriétaire de la copie les frais de magasinage et d'envoi qui lui sont dus. Le Festival du Cinéma Américain de Deauville n'assume en aucun cas les dépenses de magasinage en dehors de celles précisées par le présent règlement.
- 7. Tous les supports de projection des films retenus pour le Festival du Cinéma Américain de Deauville doivent parvenir au bureau du Festival à Paris au plus tard le 28 août 2020. <u>Ces éléments doivent être vérifiés au préalable par le participant concerné</u>.
- 8. Si un élément de projection présenté lors du Festival du Cinéma Américain de Deauville est perdu ou endommagé durant la manifestation, la compagnie d'assurances du Festival sera engagée à concurrence du prix de retirage de cet élément en laboratoire. Il est ainsi fortement conseillé aux participants au Festival de déclarer la valeur de chaque élément de diffusion sur le formulaire d'inscription.
- 9. Les jours, lieux et heures de projection des films sélectionnés sont décidés par les organisateurs du Festival et seront communiqués aux participants dans la semaine du 24 août 2020.
- 10. Les films retenus devront être présentés à Deauville en version originale sous-titrée en français. Ce sous-titrage est à la charge des participants.
- 11. Le Festival du Cinéma Américain de Deauville s'engage à ne présenter aucun film sauf autorisation spéciale du producteur à quelque personne ou organisme que ce soit avant la première projection dans le cadre de la manifestation.
- 12. La documentation sur chaque film candidat doit impérativement parvenir au secrétariat du Festival à Paris avant le 3 août 2020, afin d'être publiée dans le catalogue officiel du Festival. Celle-ci comprend le formulaire d'inscription rempli et signé, un synopsis court, une biographie-filmographie et une photo du réalisateur ainsi qu'un jeu complet de photos HD du film.
- 13. Le Festival du Cinéma Américain de Deauville fera tout son possible pour assurer des hébergements adéquats à Deauville pour les réalisateurs et acteurs des films présentés dans le cadre de la manifestation. Le Festival du Cinéma Américain de Deauville pourvoira ces logements à un nombre limité de participants.
- 14. La participation au Festival du Cinéma Américain de Deauville implique l'acceptation totale du présent règlement par le producteur, le distributeur ou son représentant.

REGULATIONS OF THE 46TH DEAUVILLE AMERICAN FILM FESTIVAL

The 46th Deauville American Film Festival will take place from September 4 to 13, 2020. Its goals are:

- To increase the French audience for American cinema through an extensive presentation of new American films.
- To provide a showcase for world, European or French premieres of major American films.
- To contribute to the European promotion and marketing of American independent features.
- To celebrate the great American cinema of the past, present and future, through retrospectives and tributes to leading cinema figures.
- To provide a relaxed setting for useful contacts between French and American industry people, in this renowned Normandy seaside resort.

The Festival consists of the following three sections:

THE PREMIERES: A section aimed at screening American feature films prior to their French theatrical release.

THE OFFICIAL COMPETITION: A competitive section of 14 independent feature films aimed at revealing new filmmakers.

A Jury composed of French film celebrities will award the Grand Prix and Jury Prize.

The Revelation jury composed of French promising newcomers will award the Newcomer Award.

A Jury composed of film critics will award the Critics' prize.

The Audience Award of the City of Deauville will also be given.

LES DOCS DE L'ONCLE SAM UNCLE SAM'S DOCUMENTARIES : A non-competitive section aimed at showing the variety of the American documentary feature film production.

- 1. To be eligible for the Deauville American Film Festival, films must fulfil the following conditions:
- a) Be a feature film or a documentary feature film of at least 75 minutes.
- b) Be produced by an American (U.S. only) company (majority or minority production) or a company based in the United States.
- c) Have its French premiere in Deauville and have not been shown in a major French film festival. Exceptions can be made upon decision by the Festival Director.
- 2. Films submitted to the Deauville American Film Festival are selected under the responsibility of **Bruno Barde**, the Festival Director. The Festival Director has the right to rule over all cases not foreseen by these regulations.
- 3. Every film selected at the Deauville American Film Festival must be presented with the film's talent(s) in attendance. The Festival Director has the right to withdraw a film from selection if no one linked to the selected film is attending.
- 4. Films will be considered officially eligible upon receipt of the entry form, filled and signed by the applicant. The signed entry form will prove acceptance of the regulations of the Deauville American Film Festival. Deadline for submissions is set to July 17, 2020.
- 5. Submissions can be made either by organizing a screening in Paris for the selection committee subtitling is not compulsory for these sessions or by sending a link of the film to the Festival offices before the submission deadline.
- 6. All the selected films must be screened in DCP. The DCP must only contain the version of the film with any logos of other festivals. A second DCP or Blu-Ray with French subtitles is also required as backup. The Deauville American Film Festival covers the cost of shipping the DCP from Paris to Deauville and back, as well as all storage and insurance expenses from the moment they are delivered to the moment the Festival delivers them back for the return shipment to the sender or to a destination decided by him. To prevent any damages during the transport, DCP must be sent in an appropriate packaging. DCP will be shipped back or collect within the two weeks following the event. In case the production company wishes its DCP to remain in Paris for any reason, the Festival will be entitled to recover from the production company the freight and/or storage costs that are owed. The Festival does not cover any freight and storage costs except for those mentioned in these regulations.
- 7. All DCP of the films selected for the Deauville American Film Festival must be received by the Festival office no later than August 28, 2020. DCPs must be technically perfect and verified by each participant.
- 8. In case of loss or damage of a screening material the insurance company of the Deauville American Film Festival will reimburse the production company an amount not exceeding the value of this material. Applicants are therefore strongly urged to declare (on the entry form) the value of the DCP for insurance purposes.
- 9. Screening dates, times and venues are decided by the organizers of the Deauville American Film Festival and will be communicated to the participants during the week of August 24, 2020.
- 10. The screening material of the film selected for the Festival must be delivered in its original version, with French subtitles. Subtitling is at the applicant's charge.
- 11. The Deauville American Film Festival will not organize private or public screenings of the selected films prior to the first Festival screening, unless authorized by the producer.
- 12. In order to be published in the official brochure of the Festival, press and publicity material on each film must be sent to the Festival offices in Paris before August 3, 2020: completed and signed entry form, short synopsis, biography, filmography and headshot of the director as well as HD images of the film.
- 13. The Deauville American Film Festival will make every effort to ensure accommodation in Deauville for the director of the film in the official selection. The Festival will provide these accommodations free of charge to a limited number of participants.
- 14. Participation to the Deauville American Film Festival implies acceptance of these regulations by the producer or his representative.